



Conseil municipal d'Ottawa

22 février 2017

Salle Andrew S. Haydon

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des services communautaires et de protection a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 16 février 2017 :

POINT SUPPLÉMENTAIRE

8. STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT ET PRISE DE POSITION

ACS2017-CCS-CPS-0001

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

MOTION

Motion de la conseillère D. Deans

Que le Comité des services communautaires et de protection approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour de sa réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (n° 2016-377), de façon à pouvoir affirmer l'importance des investissements dans le logement et aller de l'avant avec les demandes préparées par le personnel, avant la présentation du budget fédéral à la fin de février 2017.

ADOPTÉE

MOTION

Motion de la conseillère D. Deans

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral s'est engagé, dans son budget 2016, à ouvrir un dialogue avec les Canadiens sur les améliorations à apporter et sur ce qu'il peut faire pour répondre aux besoins en matière de logement, et à déployer une vaste Stratégie nationale sur le logement (SNL) en 2017;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a consulté, à propos de la SNL, tous les ordres de gouvernement, les autorités et les organisations autochtones, les secteurs privé et à but non lucratif, les secteurs coopératif et communautaire, les spécialistes du logement, le milieu de la recherche et la population canadienne, et qu'il devrait faire une mise au point lors de l'annonce du budget fédéral 2017-2018;

ATTENDU QUE la future SNL devra tenir compte de la diversité des besoins à combler et des difficultés à surmonter d'une collectivité à l'autre;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa a un manque à gagner annuel de 22 millions de dollars pour la réfection des logements sociaux et que les fonds disponibles demeurent insuffisants pour répondre à la demande de logements abordables;

ATTENDU QUE les investissements fédéraux dans les initiatives locales en matière de logement social et abordable sont restés inférieurs au financement accordé avant 1990;

ATTENDU QUE l'arrivée à terme des accords fédéraux d'exploitation met les logements sociaux et les familles qui les occupent dans une situation précaire;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa voit croître la demande de logements abordables et en milieu de soutien chez les jeunes, les hommes seuls et les femmes seules, les aînés et les familles, et que cette situation nécessite un financement d'exploitation et d'immobilisations accru et soutenu;

ATTENDU QUE pour éliminer l'itinérance chronique, il nous faut aider les personnes et les familles et les plus vulnérables en maintenant, mais aussi en augmentant les fonds affectés à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services

communautaires et de protection demande à son président et au directeur général des Services sociaux et communautaires d'écrire à l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une lettre manifestant l'appui du Comité à l'égard de mesures particulières qui favoriseront la création de nouvelles options de logement abordable pour les personnes et les familles à faible revenu d'Ottawa, mesures qui vont comme suit :

- a) maintenir le financement de 30 millions de dollars octroyé dans le cadre des accords sur le logement social, dont l'expiration est imminente, et voir à ce que les municipalités puissent utiliser ces fonds selon les besoins de leur population;
- b) tripler les fonds que reçoit actuellement la Ville dans le cadre du programme Investissement dans le logement abordable, pour les faire passer à environ 200 millions de dollars;
- c) augmenter les fonds octroyés pour la réfection des logements sociaux afin de combler le manque à gagner annuel de 22 millions de dollars pour les travaux d'entretien reportés;
- d) maintenir et bonifier l'augmentation récemment accordée pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral.

ADOPTÉE

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que le président du Comité des services communautaires et de protection et le directeur général des Services sociaux et communautaires abordent dans leur lettre au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement les problèmes de logement affectant les Autochtones et les Inuits.